



SAISON PISTE 2013

RÈGLEMENTATION

COUPE RÉGIONALE 2013 *Réglementation Particulière*

A / VELO DE PISTE :

- Obligatoire
 - Développement :
- Benjamins et minimes : maximum 6,10m
- Cadets : maximum 7,01m
- Féminines (minimes-cadettes et dames) : 7,01m
- Juniors, Seniors, et Vétérans : libre
- Dans les épreuves réservées aux minimes, les benjamins équipés de vélo de piste sont acceptés.

B/ INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions se font sur place à chaque réunion. Elles sont gratuites.

N'est pas autorisée, l'inscription d'un coureur participant au **Trophée des Jeunes Pistards** en catégories Benjamin ou Minime.

C/ CLASSEMENTS :

- Une Coupe Régionale sera organisée sur l'ensemble des réunions et concernera les catégories prévues au programme.
- Classement de la **Coupe Régionale** :
1^{er} = 300 pts, 2^{ème} = 280 pts, 3^{ème} = 260 pts, 4^{ème} = 250 pts, 5^{ème} = 240 pts, 6^{ème} = 230 pts, 7^{ème} = 220 pts, 8^{ème} = 210 pts, 9^{ème} = 200 pts, 10^{ème} = 195 pts, 11^{ème} = 190 pts, 12^{ème} = 185 pts, 13^{ème} = 180 pts, 14^{ème} = 175 pts, 15^{ème} = 170 pts, 16^{ème} = 165 pts, 17^{ème} = 160 pts, 18^{ème} = 155 pts, 19^{ème} = 150 pts, 20^{ème} = 145 pts, 21^{ème} = 140 pts, 22^{ème} = 135 pts, 23^{ème} = 130 pts, 24^{ème} = 125 pts, 25^{ème} = 120 pts, 26^{ème} = 115 pts, 27^{ème} = 110 pts, 28^{ème} = 105 pts, 29^{ème} = 100 pts, 30^{ème} = 95 pts etc...
- Nombre de points attribués à un coureur absent : zéro point.
- Le classement général est calculé sur la totalité des épreuves.
- En cas de classement ex aequo au classement général final, le résultat de la dernière course sera prépondérant.
- Classement général sur le meilleur club composé de : 2 minimes, 2 cadets, 2 juniors, 2 séniors, 1 féminine

TROPHÉE DES JEUNES PISTARDS 2013 *Réglementation Particulière*

A / VELO DE ROUTE :

- Obligatoire en catégories : Poussins, Pupilles, Benjamins (G+F) et Minimes (G+F)
- Développement maximum Poussins, Pupilles, Benjamins (G+F) : 5,60m
- Développement maximum Minimes (G+F) : 6,10m

B / INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions se font sur place à chaque réunion. Elles sont gratuites

N'est pas autorisée, l'inscription d'un coureur participant à la **Coupe Régionale** en catégories Benjamin ou Minime.

C / CLASSEMENTS :

- Un Trophée des Jeunes sera organisé sur l'ensemble des réunions et concernera les catégories prévues au programme.
- Classement du **Trophée Régional** : le nombre de points attribués correspond à la place obtenue dans chaque épreuve.
(Exemple : 1er = 1pt, 2ème = 2pts, 3ème = 3pts, etc...)
- Nombre de points attribués à un coureur absent : le nombre de points correspondant à la place du dernier + 1pt.
Le classement général est calculé sur la totalité des épreuves.
- En cas de classement ex aequo au classement général final, le résultat de la dernière course sera prépondérant.
- Classement général sur le meilleur club composé de : 1 poussin, 1 pupille, 1 benjamin, 1 minime, 1 féminine.

COUPE DE L'AMERICAINE 2013 *Réglementation Particulière*

Une Coupe Régionale sera organisée sur l'ensemble des épreuves.

- **Inscription** : réservée aux coureurs Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans.
- **Tenue** : les 2 coureurs d'une même équipe devront porter un maillot identique et un dossard identique (même Numéro).
- Classement de la **Coupe Régionale** : le nombre de points attribués correspond à la place obtenue dans chaque épreuve. (Exemple : 1^{ère} équipe = 1pt, 2^{ème} équipe = 2pts, etc.)
Nombre de points attribués à une équipe absente : nombre de points correspondant à l'équipe classée dernière + 1pt.

Le classement général est calculé sur la totalité des épreuves d'Américaine. En cas de classement ex aequo au classement général final, le résultat de la dernière course sera prépondérant.

EPREUVES HORS COUPE REGIONALE *Réglementation Particulière*

Sur les épreuves suivantes éventuelles :

- CLM par Equipe à Vélo de Route sur 10 tours
 - Vitesse à l'Italienne
 - Vitesse par Equipe
 - Démonstration d'Américaine
- 1 récompense sera remise aux équipes ayant réalisé la meilleure performance.

**Le Président de la Commission Régionale
De Cyclisme sur Piste
Philippe DE COTTE.**